

L'HEBDO DU CNDH

N°43 - du 2 au 8 juin 2014

www.cndh.ma

DEUXIÈME RENCONTRE ARABO-IBÉRO AMÉRICAINE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME : RENFORCEMENT DE LA PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DES IMMIGRÉS

Le CNDH et la commission nationale des droits de l'Homme mexicaine ont organisé la deuxième rencontre arabo-ibéro américaine des droits de l'Homme, et ce les 2 et 3 juin 2014, à Tijuana, au Mexique. La délégation du CNDH a été composée de MM Taoufik Berdiji, président de la CRDH de Tan-Tan-Guelmim, Abderrahim Kassou, membre du Conseil, Albert Sasson, conseiller du président du CNDH. La rencontre qui a choisi pour thème la question de l'immigration, s'est articulée autour de plusieurs axes notamment ' la question de l'immigration dans les sociétés modernes', ' les politiques publiques dans le domaine de l'immigration et les rôles des INDH' et 'les rôles des INDH : perspectives de coopération'. Cette deuxième rencontre a connu la participation de représentants des INDH de plusieurs pays (Uruguay, Paraguay, Panama, Porto Rico, Venezuela, Qatar, Maroc, Mexique, Nicaragua), en plus des parlementaires et représentants des ombudsmans. Les participants à cette rencontre, ont adopté 'la déclaration de Tijuana' en vertu de laquelle ils s'engagent à coopérer pour la protection des droits des immigrés et à renforcer les capacités des institutions pour le monitoring des droits des travailleurs migrants et les membres de leurs familles. Il convient de rappeler que le CCDH a initié le dialogue arabo-ibéro-américain des INDH et a accueilli la première rencontre en octobre 2010 à Casablanca. Sida et droits humains.

M. EL YAZAMI AUDITIONÉ PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU PARLEMENT SUÉDOIS

M. Driss El Yazami a participé le 4 juin à Stochholm à une audition de la commission des affaires étrangères du parlement suédois sur le Maroc. M. EL Yazami a mis en exergue à cette occasion les avancées réalisées par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme, l'expérience de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) et le chantier des réformes en cours en matière de droits de l'Homme. M. El Yazami a indiqué à cet égard que le Maroc s'apprête à déposer les instruments de ratification du protocole facultatif relatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et la création d'un mécanisme national et indépendant de prévention de la torture. 'Le CNDH serait le mieux disposé à constituer ce mécanisme, et pourra ainsi effectuer des visites impromptues aux centres de privation de liberté', a affirmé M. El Yazami.

UN SÉMINAIRE SUR LES RÉFORMES DU MAROC À PARIS

M. Driss EL Yazami a participé le vendredi 6 juin à Paris à une journée sur le thème des réformes au Maroc, organisée par l'Académie diplomatique internationale (dirigée par M. Jean-Claude Cousseran, Ambassadeur, Directeur Général) et le CERSS, centre de recherches dirigé par M. Abdallah Saaf. M. El Yazami a souligné dans sa communication que les réformes engagées par le Maroc et plus particulièrement celles liées à la consolidation de la démocratie et des droits de l'Homme sont le fruit de la rencontre d'une volonté politique, de mutations sociales et de l'interaction entre acteurs politiques et de la société civile. Ce séminaire, animé par Mme Mireille Duteil, journaliste, a connu la participation de Mmes Amina Lemrini, présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et Nadia Bernoussi, Professeur de droit constitutionnel à l'ENA, et de MM. Jacques Ould Aoudia, chercheur en économie du développement, Mohamed Chafiki, directeur des études et de la prévision (ministère de l'Économie et des Finances), Fouad Benseddik, membre du CESE, Baudouin Dupret directeur du Centre Jacques Berque (Rabat) et Jean-Paul Chagnollaud professeur des universités, directeur de l'IreMMo et de la revue Confluences.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

CONGRÈS NATIONAL DU SNPM

Le secrétaire général du Conseil, M. Mohamed Essabbar a participé à la séance d'ouverture du septième congrès national du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM) qui s'est déroulé les 6 et 7 juin à Tanger.

PARTICIPATION DU CNDH AU MOUSSEM DE TAN-TAN

Sur le thème 'le droit à la culture', le CNDH a participé, pour la troisième année consécutive, au 'Moussem de Tan-Tan' qui s'est déroulé du 4 au 8 juin. Le Conseil a présenté sur son stand ses publications et plus d'une centaine d'ouvrages sur le Sahara, et a proposé pour cette occasion un programme culturel riche et diversifié (séminaires et ateliers sur le patrimoine immatériel saharien, projection de films, pièces théâtrales, signature de livres, ateliers pour enfants). Outre la projection du documentaire 'Ceux du Moussem', de Souheil Ben Barka, tourné en 1972, ce programme a été marqué par une table ronde sur 'l'intégration du patrimoine Hassani dans les programmes scolaires' et un séminaire sur 'la culture du nomadisme' auxquels ont pris part des universitaires et des experts. Le programme du CNDH s'est distingué également par l'hommage rendu à la musique Hassanie, à travers la présentation de l'anthologie de la musique Hassanie réalisée par le Centre des études sahariennes, et un atelier de jeux traditionnels visant à réhabiliter les jeux traditionnels, comme l'une des composantes du patrimoine culturel immatériel au Sahara.

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

M. El Yazami reçoit M. Karim Lahidji, président de la FIDH

(le 2 juin) : M. El Yazami a reçu une délégation de la FIDH conduite par son président, M. Karim Lahidji, et composée de Mmes Amina Bouaayach, Secrétaire générale, Marie Camberlin, responsable du bureau Afrique du nord et Moyen-Orient et Delphine Carlens, chargée de mission.

Une délégation parlementaire italienne (le 2 juin) :

M. Driss El Yazami a reçu une délégation de parlementaires italiens membres des commissions de la défense, de l'OTAN, de l'environnement et de l'éducation. L'entretien a porté notamment sur le système électoral et la parité, les droits de la femme au sein de l'entreprise, le mariage des mineurs, le droit à la santé. M. El Yazami a donné à cette occasion un aperçu sur les prérogatives, les activités et la composition du Conseil aux niveaux national et régional.

Une délégation du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (le 7 juin) :

M. Driss El Yazami a reçu au siège du Conseil une délégation du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme. Plusieurs questions ont été abordées lors de cette réunion dont la problématique de la régularisation de la situation des migrants, le Forum mondial des droits de l'Homme qui se tiendra en novembre 2014 au Maroc, et la question de la mise en œuvre des dispositions de la constitution et les priorités du Conseil dans ce domaine.

Une délégation des autorités norvégiennes d'immigration (le 5 juin) :

MM. Mourad Erraghib, directeur des relations extérieures et de la coopération, Toufiq Zainabi, directeur de la promotion des droits de l'Homme et Mostapha Naoui, chargé de mission auprès du président du CNDH ont reçu Mme Anne Moseng Knutsen de l'Unité spécialisée des services de l'immigration du Norvège (Landinfo). La réunion a porté sur la situation des immigrés et sur l'opération de régularisation exceptionnelle des étrangers au Maroc. Les principales recommandations du rapport du Conseil sur la situation des étrangers et le droit d'asile au Maroc ont été également présentées lors de cette réunion.

Le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (le 4 juin) :

M. Mohamed Essabbar, accompagné de M. Abdelkader Zraih et M. Mourad Erraghib, directeur des relations extérieures et de la coopération, a reçu M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine. Après une présentation sur les prérogatives, missions, composition et mécanismes régionaux du CNDH, et sur les rapports thématiques et les mémorandums qu'il a publiés, M. Essabbar a mis en exergue les spécificités de l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle. Il a également mis l'accent sur les défis auxquels fait face le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme notamment la garantie de la jouissance par les citoyens des droits économiques, sociaux et culturels. Pour sa part, M. Hawatmeh a exposé la situation au Proche-Orient, notamment en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en soulignant l'impasse qui connaît le conflit.

Un groupe de lycéens de Salé et Mohammedia (les 3, 4 et 6 juin) :

M. Bouchaib Doukiffel, chargé de mission à la Direction de promotion des droits de l'Homme a reçu des groupes d'élèves du groupe scolaire privé Maârif de Mohammedia et de l'établissement Mohamed Ben Abdillah de Salé. M. Doukiffel a présenté aux lycéens les prérogatives, missions, composition et mécanismes régionaux du CNDH, ainsi que les rapports thématiques et les mémorandums qu'il a publiés. Des questions d'actualité portant notamment sur la pratique conventionnelle du Maroc, la liberté d'expression, le droit de manifestation, le traitement des plaintes reçues par le CNDH, le travail des enfants, la violence à l'égard des femmes, le mariage des mineurs, la situation des étrangers subsahariens au Maroc ont été également soulevées.

CRDH

LA CARAVANES RÉGIONALES SUR L'AUTISME À ERRACHIDIA ET AGADIR

Les CRDH d'Agadir et d'Errachidia-Ouarzazate ont organisé respectivement le 2 et le 4 juin à Taroudant et à Errachidia des caravanes régionales sur l'autisme. Cette manifestation est organisée dans le cadre de la campagne nationale sur l'autisme lancée le 1er avril sur le thème 'Je suis différent comme toi' par le Collectif Autisme Maroc (CAM) avec le soutien du CNDH et en collaboration avec la Jeune Chambre Internationale (JCI) de Rabat et le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc. L'objectif principal de cette campagne est de mobiliser l'opinion publique, les acteurs publics et non étatiques pour s'assurer de la reconnaissance de l'autisme en tant que cause nationale.

BÉNI MELLAL-KHOURIBGA

FILM ÉDUCATIF ET DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Béni Mellal-Khouribga a organisé les 6 et 7 juin la première édition du festival du film éducatif et des droits de l'Homme à Béni Mellal. Cet événement qui s'est assigné comme objectif de promouvoir la culture des droits de l'Homme dans les milieux scolaires en particulier et auprès des jeunes en général, a été organisé en droite ligne des conventions signées entre la CRDH et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région de Tadla-Azilal et la Délégation de l'Education nationale de la province de khouribga. Quatorze films éducatifs et sur les droits de l'Homme réalisés par des jeunes réalisateurs membres des clubs éducatifs relevant des établissements scolaires ont participé à ce festival dont le jury a été présidé par le réalisateur Charif Trebek.

AGADIR

LA CRÉATION CARCÉRALE À L'HONNEUR

En partenariat avec l'Université Ibn Zohr et l'association Souss Massa Deraâ pour le développement culturel, la CRDH d'Agadir a organisé les 6 et 7 juin à Agadir une rencontre sur la création artistique et littéraire en milieu carcéral sous le titre : 'des créations derrière les barreaux'. Cette rencontre a pour objectif de rendre hommage aux détenus qui ont créé des œuvres artistiques et littéraires alors qu'ils purgeaient leurs peines. La rencontre a été marquée par la participation d'anciennes victimes ou des membres de leurs familles, dont M. Salah El Ouadie, et Mmes Fatna Loubbih et Leila Chafî. Les ouvrages 'Mandil Oua Kodbane' et 'Lbala ou Lfass' (édité par le CNDH) des regrettés Touria Sekkat et Abdellah Ouaddane ont été présentés lors de cette rencontre.

TANGER

L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET À LA CITOYENNETÉ PAR L'IMAGE

La CRDH de Tanger a animé le 8 juin à l'école de la commune rurale Mellaliyine (province de Tétouan) un atelier de formation sur 'l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté par l'image et les dessins animés'. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de la CRDH de Tanger à la cinquième rencontre nationale de l'association Achouâla organisée sur le thème 'l'enfant et l'image' dans le cadre de la caravane de la citoyenneté et des droits de l'Homme lancée en partenariat entre la commune rurale Mellaliyine et l'association des amis du cinéma de Tétouan.